

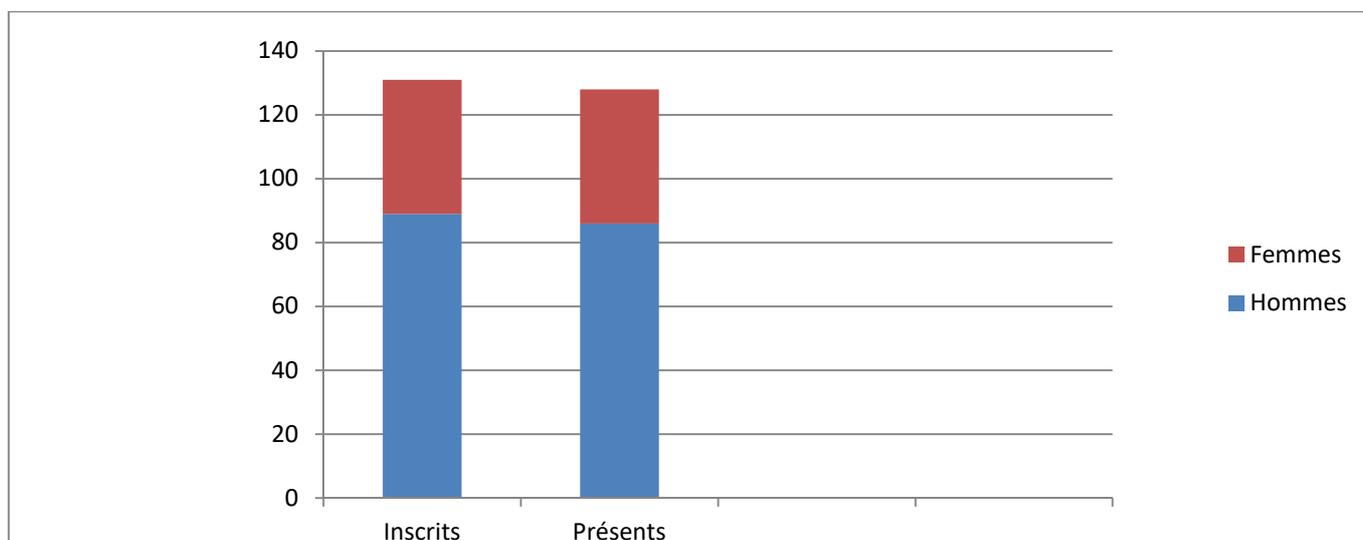
BILAN ET STATISTIQUES DES FORMATIONS 2023
MARCHE AQUATIQUE, GYMA AQUATIQUE ET CAEPMNS

Organisme de formation : Aqua Breizh Club MNS affilié à la FFMNS et conventionné avec l'Organisme de Formation CFA Sport Bretagne.

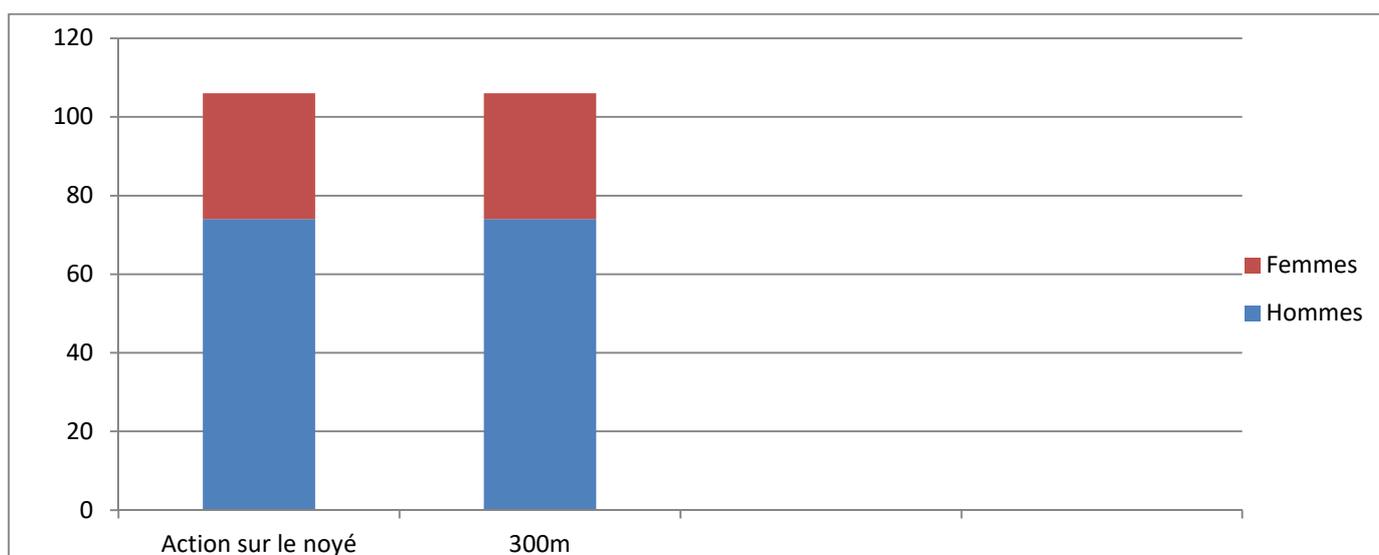
Formateurs – Jury : Clare BERGER, Hugues LEBLANC, Claire LEGER, Stéphane GUIHENEUF, Romain LEQUINTREC, Richard PANDAURE et Sébastien LOUVEAU.

Éléments statistiques :

Nombre de candidats inscrits, nombre de candidats présents aux formations :

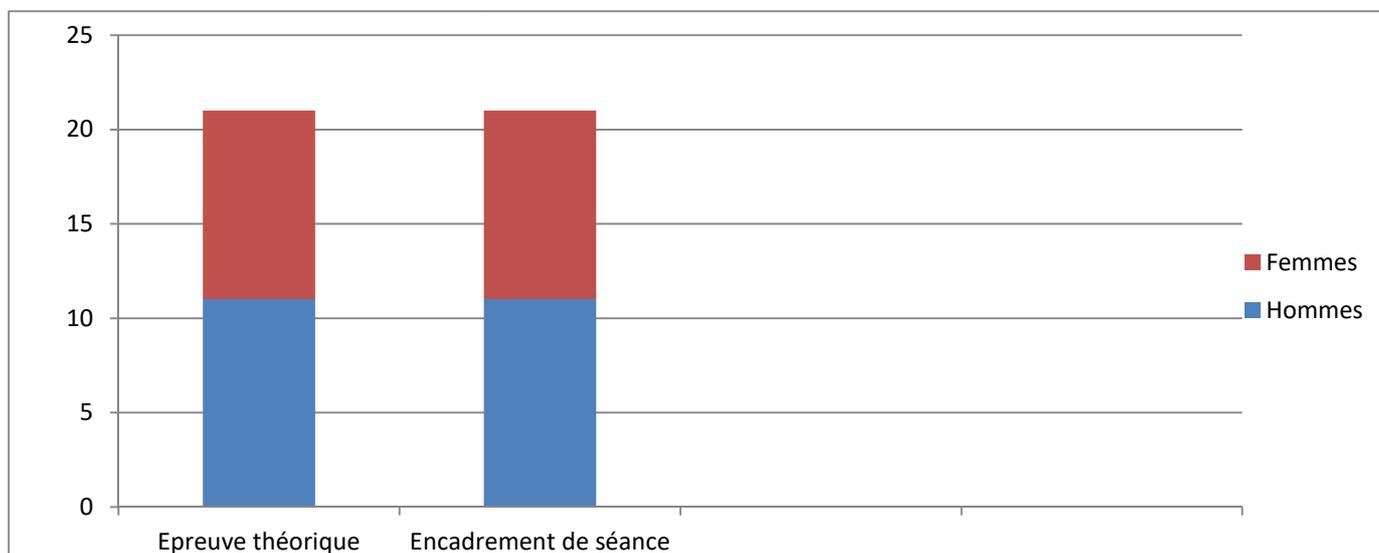


Nombre de candidats ayant satisfait aux certifications CAEPMNS de l'arrêté du 20 janvier 2022 :

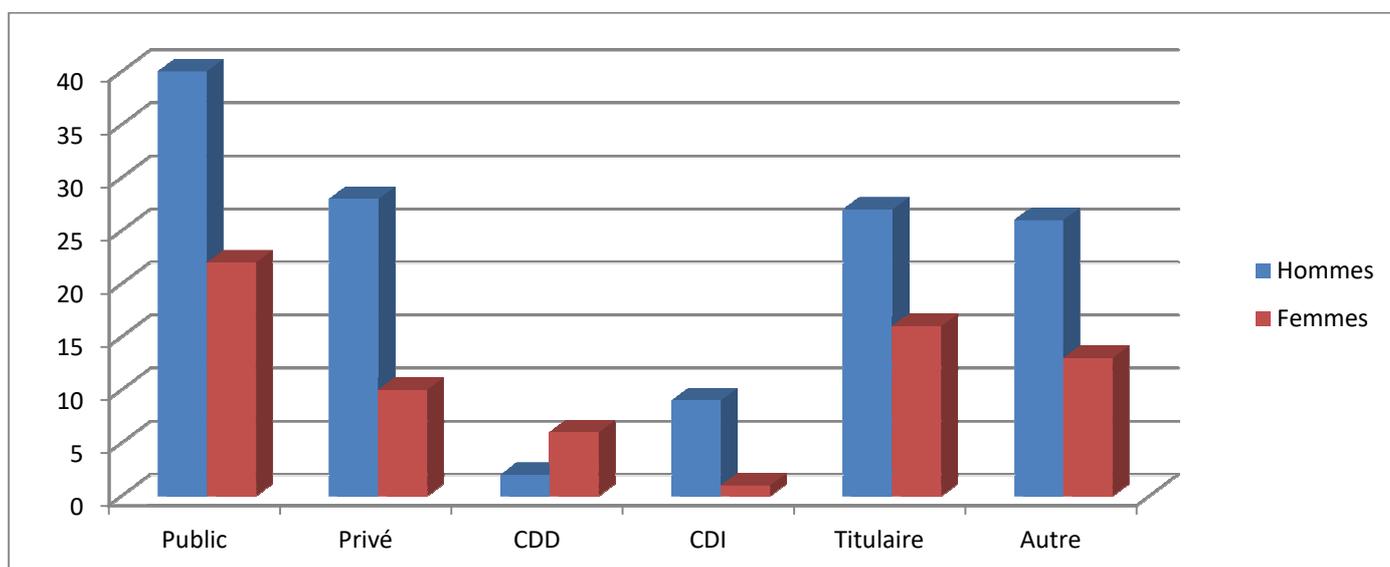


L'ensemble des stagiaires MNS présents furent certifiés par les membres du jury présidé 3 fois en visio par un Cadre A de la DRAJES Bretagne. Et 4 fois en présence physique cadre A de l'Etat, M. SAIDI Thierry, M. HERBEZ Romaric et M. GRENIER Gildas.

Nombre de candidats ayant satisfait aux certifications FFMNS :



Types de postes de M.N.S. occupés :



Compte-rendu des sessions de formation :

Suite à la formation, le retour de l'équipe pédagogique est le suivant :

CAEPMNS :

Les projets concrets à mettre en place lors de la session, avait été explicités avec les formateurs en lien avec l'arrêté du 20 janvier 2022. Mais aussi les nouvelles recommandations de la DGSC de décembre 2022 en secourisme. La coordination pédagogique de la formation a permis d'assurer une qualité d'accueil et d'interventions, en lien étroit entre notre club O.F., les responsables des MNS des piscines d'Aqua Malo, Aquaform, Aquatis, du Bocage Vitréen, de Quiberon et des collectivités locales - CFA Sport Bretagne. Les

personnels des ERP nous ont grandement accompagnés dans la mise en œuvre des actions théoriques et des ateliers certificatives piscines pour les stagiaires MNS. A noter que nous coordonnions pour la première fois une session à Fougères avec une participation de 23 inscrits.

Pour ces raisons, les formateurs ont eu la possibilité de mettre en place la pédagogie au plus proche du projet formatif théorique de CAEPMNS en exploitant des locaux adaptés. Les salles mises à disposition furent propices aux exposés et échanges théoriques mais aussi à la pratique des cas concrets en secourisme. Les locaux de la piscine d'Aquaform, Aquatis, du Bocage Vitréen, Quiberon & Aqua Malo nous ont engagés dans les actions pratiques préparatoires aux certifications de l'Etat. Le contexte était plus que satisfaisant en terme de salle de réunion, parking, projection, accès bassins et « tisanerie ». Seule la météo du 28 mars 2023 ne nous a pas permis d'engager une approche pratique de la Marche Aquatique en toute sécurité sur la plage du Sillon. Fort vent de sud prévu sur cette période avec des rafales à + de 70 km/h. L'équipe a adapté la situation en approchant plus spécifiquement le sport santé et l'aisance aquatique.

Le ruban pédagogique et les répartitions par créneau d'attribution de formateurs ont été respectés. La mise en situation pratique sous forme d'ateliers a été un réel apport pour les stagiaires. Les professionnels MNS stagiaires acteurs et actifs nous a permis de mettre un engagement total dans les séances pratiques aquatiques et exercices de secourisme - sauvetage aquatique. Les stagiaires étaient prêts pour la certification des 29 mars, 24 mai, 2 juin, 7 juin, 27 septembre, 25 octobre et 20 décembre 2023.

La méthode pédagogique mis en œuvre, mariait les contenus théoriques et plus majoritairement une pédagogie active, impliquant les stagiaires dans le rappel et la construction des savoirs. Les présences intergénérationnelles et l'hétérogénéité des profils professionnels ont engendré des échanges très riches. La mise en avant des travaux pédagogiques de Rennes 2 en a été un paroxysme.

L'actualité des Etats généraux de l'encadrement et la surveillance aquatique clôturés par la Ministre des Sports le 10 février 2023, ont été évoqués avec le contenu des comités de suivi de l'année 2023. Comme prévu dans l'arrêté, l'aisance aquatique et de la réforme du 3 juin 2023 du Ministère de l'Intérieur donnant autonomie de surveillance des BNSSA ont été explicités.

En fonction du contexte (circonstances environnementales, milieu spécifique, clients...), la théorie déclarée (savoirs théoriques, procéduraux et règlementaires) engendra des procédures (savoir pratiquer, matérielles...) aboutissant à de l'intentionnel (buts, finalités, intentions) pour donner l'occasion aux stagiaires d'apporter des jugements professionnels (évaluations subjectives, opinions et commentaires sur la session).

99% des projets ont été menés à terme suivant la méthode spécifique employés par les formateurs. Seuls les éléments naturels nous ayant contraints à adapter la séance de Marche Aquatique du 28 mars 2023 après midi. Et ce en recherchant la définition des procédures (savoir pratiquer) engagées pour conduire les actions éducatives, techniques et professionnelles vécues par les stagiaires.

La certification finale par un cadre A de l'Etat n'a pas eu lieu physiquement 2 fois à St Malo et 1 fois à Vitré. Par ailleurs, durant la présidence de jury visio de Mme. Sandrine JANCOU du mois de juin, il nous a été exposé que cette situation deviendrait la règle en raison de personnels DRAJES non remplacés. Plus complexe encore, le lien visio du second jury à St Malo était placé en dehors du planning de la session. Le jury à évoqué sa déception face à cette absence qui semble mettre à mal l'article 7 et son lien avec l'annexe IV de l'arrêté du 20 janvier 2022. Et par la même, le risque de voir à l'avenir la remise en cause de l'équité des stagiaires lors des futures certifications en Bretagne.

Questions multiples remontées face à cette situation quelque peu inconfortable :

- Qui vérifie l'identité des stagiaires et jurys ? Mission régaliennne et réglementée.
- Comment vérifier l'équité de traitement des candidats vis-à-vis de l'arrêté de 2022 ?
- Dans certaines sessions de CAEPMNS de 2023, la DRAJES a été représentée par une présidence en présentiel. Lors des absences du cadre A, l'inégalité de traitement des OF et stagiaires certifiés semble être de mise. Comment répondre face à un ajournement et une contestation d'un positionnement de jury ?
- Comment repérer des erreurs d'organisation - coordination de l'organisme de formation en cas d'absence de cadre A ?
- Qui assure la représentation régaliennne face aux questionnements sur la carte professionnelle, la non distribution de la CAEPMNS en fin de session pour l'employeur - le salarié - l'agent ?
- Qui répond rapidement face aux urgences et difficultés de déclaration de la carte professionnelle suite au dysfonctionnement du site EAPS ?
- Les urgences concernent surtout les saisonniers, femmes enceintes, retours de maladies, nouvelle embauche. Qui répond à leur désarroi administratif ?
- La certification papier avec des erreurs d'écritures peut mettre en difficulté les MNS lors de leur inscription à la prochaine session de CAEPMNS. Qui vérifie ou informe sur ces erreurs dans le document CAEPMNS : nom, orthographe, jeune fille, prénom, date et lieu de naissance, lien avec le diplôme d'Etat ?
- Lorsque le jury visio est décalé vis à vis des horaires de la session déclarée, il semble impossible de retenir les stagiaires ou les jurys en raison des convocations et planning de la session mais aussi de la réservation de salle. Par ailleurs, respecterions-nous l'arrêté du 20 janvier 2022 et le code du travail si nous les retenions ?
- En cas d'absence du cadre A, comment alimenter les échanges spontanés du jury et de la présidence lors de la certification ?
- Prendre du temps pour assurer un jury visio organisé en dehors de la session déclarée impacte le temps personnel, temps libre, temps de travail de tous. Retenir les personnes sur une heure décalée du planning de la session et de ses 21 heures, semble irréalisable. Cette pratique est reconnue par la médecine du travail et l'étude de l'INRS pour engendrer des risques psycho sociaux. Pouvons-nous placer un jury en dehors du temps de formation certification de l'arrêté du 20 janvier 2022 ?
- En cas de litige ou interrogation et donc d'adaptation spontanée en certification, l'importance du nombre impaire de personnes présentes dans le jury (3 ou 5) est primordiale. En cas d'absence physique sur le bord du bassin et en salle du cadre A, comment faisons-nous pour décider ?
- Comment prenons nous des décisions face à une erreur d'exécution des stagiaires durant la certification ? Des réponses multiples existent, qui tranche ?
- Demande d'un retour du jury après les épreuves et la session, de manière séparée et non collective. Où est le coopératif ?
- Transmettre des signatures de PV par PJ de mail peut engager des falsifications de documents ou pertes de données. Cette action du jury semble limitée techniquement mais aussi par la CNIL ?
- Comment faisons-nous face aux difficultés techniques et/ou inertie face au mode de signature des PV par mail si les personnes du jury n'ont pas de scan ou imprimante personnels ?
- Qualiopi oblige à un compte rendu de sessions formative vis à vis du référencement et des contrôles en s'appuyant sur des statistiques et des remontés stagiaires, formateurs et jurys (origines emploi, sexe, inscrits, présents, corrections, point positifs, spécificité pédagogique de la session...) L'inertie administrative du système visio de jury oblige à attendre le traitement administratif obligatoire pour le référencement des O.F. avant de transmettre les docs à la DRAJES. Cela ajoute de l'inertie en cas d'absence physique du cadre A de l'Etat. Que fait-on ? Et en cas d'ajournement, quelle procédure ?

Ces sujets furent évoqués lors de la réunion de coordination DRAJES du 16 novembre 2023.

La certification de mai 2023 à Ergué Gabéric fut donc assurée en présence physique du président cadre A, M. SAIDI Thierry. A Quiberon, c'est M. HERBEZ Romaric de la DRAJES Bretagne qui assura la présidence de jury. En Ille et Vilaine, Gildas GRENIER assura les autres présidences de jury à Vitré puis Fougères.

MARCHE AQUATIQUE :

Par les liens étroits des clubs Aqua Breizh Club MNS et 44 et le chef d'établissement du collège St Jean Baptiste à Guérande, pour la 2^{ème} année consécutive, les locaux mis à notre disposition au collège St Jean Baptiste de Guérande furent vraiment adaptés pour les échanges théoriques riches d'enseignement. La salle, la projection et l'emplacement géographique central du collège assurant une proximité des plages. Merci à notre collègue François GUILLOU MNS professeur d'EPS, à l'administration et l'équipe pédagogique du collège et à son chef d'établissement, pour la qualité de leur accueil.

Le ruban pédagogique et les répartitions par créneau d'attribution de formateurs ont été respectés en fonction des contextes. La mise en situation pratique sous forme d'ateliers semble avoir été un réel apport pour les stagiaires. Pour encadrer des séances de Marche Aquatique, il faut de la « matière ». En ce sens, Stéphane GUIHENEUF, instructeur Marche Aquatique de la FFMNS avait réalisé un travail substantiel en amont afin que ses clients viennent à 3 séances pratiques. Mais surtout qu'une période forte soit identifiée le deuxième jour de formation afin d'encadrer des personnes en situation de handicap. La cerise sur le gâteau fut d'engager de riches échanges en amont et après la séance avec les personnels hospitaliers qualifiés. Cet axe pédagogique reste le point d'orgue spécifique majeur de la formation FFMNS à Guérande.

GYM AQUATIQUE :

Les projets concrets à mettre en place lors de la session, avait été explicités entre formateurs en lien avec la commande de dynamisation aquaform de la piscine d'Aquatis à Fougères.

La coordination pédagogique de la formation a permis d'assurer une qualité d'accueil et d'interventions en lien étroit entre notre club et la direction du service piscine de Fougères. La chef de bassin Sarah BECHE et le directeur d'établissement Nicolas FOLL. Les personnels d'Aquatis nous ont grandement accompagnés dans la mise en œuvre des actions théoriques et des ateliers piscines pour les 16 stagiaires MNS.

Pour cette raison en 2 temps (5 septembre et 22 décembre 2023), les formateurs ont eu la possibilité de mettre en place la pédagogie au plus proche du projet formatif théorique et pratique de la Gym Aquatique en exploitant des locaux et les matériels de l'ERP piscine. La salle de réunion fût propice aux exposés et échanges théoriques. Le bassin extérieur en cette période de vidange partielle était exploitable sur son intégralité. La météo nous a donné toute satisfaction pour que les séances puissent être réalisées dans des conditions optimales en intérieur et extérieur.

Le contexte était plus que satisfaisant en terme de salle de réunion, parking, projection, accès bassins et milieu naturel.

Le ruban pédagogique et les répartitions par créneau d'attribution de formateurs ont été respectés. La mise en situation pratique sous forme d'ateliers a été un réel apport pour les 10 stagiaires. Des supports vidéos techniques ont été distribués pour le retour feedback. Les professionnels MNS stagiaires acteurs et actifs nous ont permis de mettre un engagement total dans les séances pratiques.

100% des projets ont été menés à terme suivant la méthode spécifique employés par les formateurs.

GLOBALEMENT :

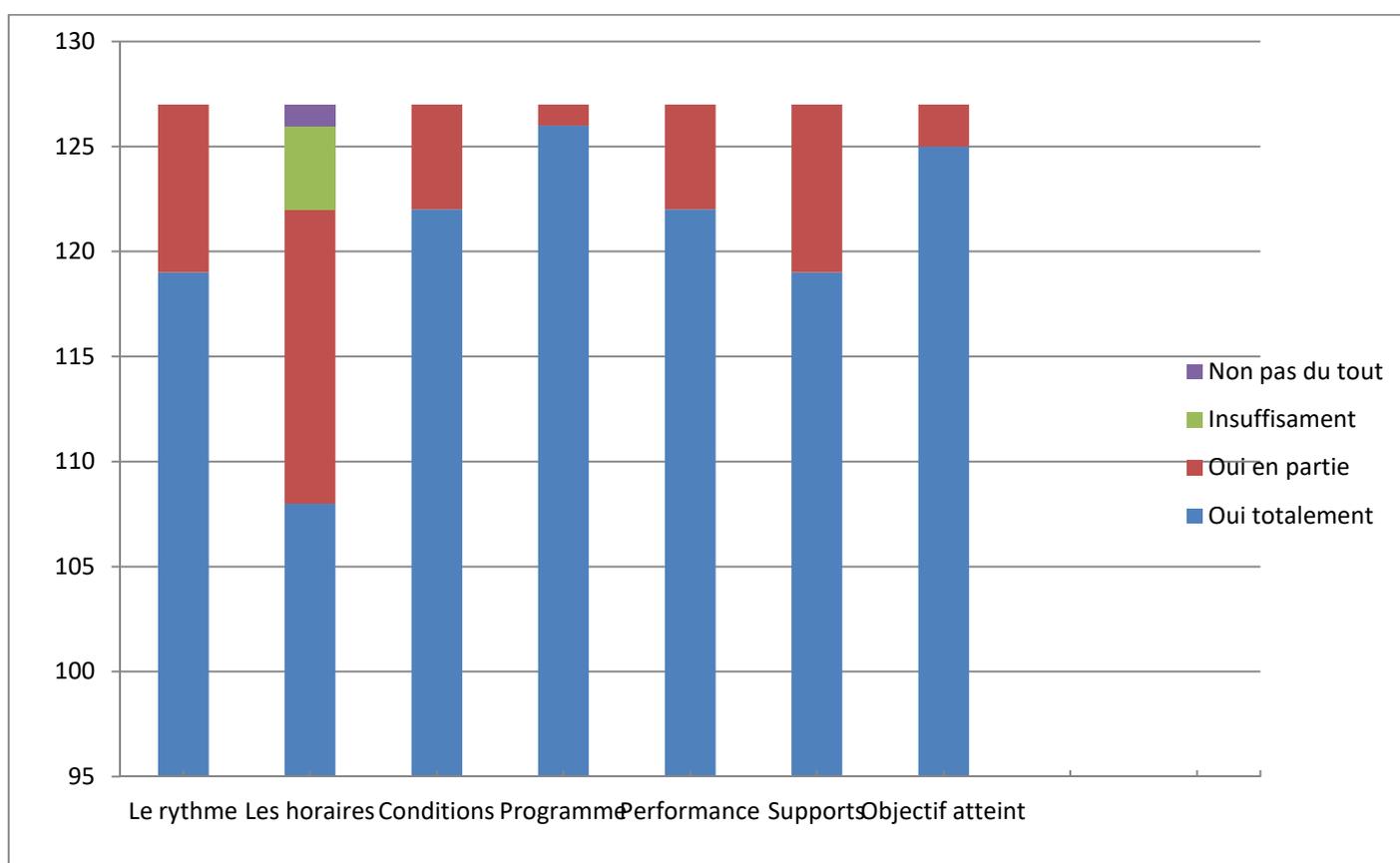
Pour autant, les échanges professionnels furent nombreux et ont contribué à la découverte de situations spécifiques méconnues par certains MNS. Temps sur le plan réglementaire, pédagogique, que sur les contextes d'approche des nouvelles actions de la profession.

Le formateur en secourisme alimentait spécifiquement les échanges concernant l'anticipation des risques et la gestion des situations dangereuses en lien avec les modifications récentes de la sécurité civile. Le bilan vital en secourisme fut retravaillé sur le fond et la forme avec une fiche d'intervention reprenant les évolutions du mois de décembre 2021 en PSE 1 et 2. L'application de cette nouvelle approche est planifiée par le Ministère de l'Intérieur pour le 01 juillet 2023.

Le règlement intérieur de la session a été totalement respecté durant l'ensemble de la session de formation. Infos sur www.aquabreizhclubmns.com

Aucune adaptation spécifique de personne en situation de handicap n'a été demandée et donc gérée lors de la formation.

Retranscription des observations des stagiaires :



La gestion des piscines est de plus en plus partagée entre les collectivités locales et le secteur privé. Les accès facilités pour ces certifications et formations ne sont plus prioritaire et ne représentent plus une image du service public. Dans les ERP privé, c'est souvent une contrainte par rapport à la clientèle. De plus, la tension pour l'occupation des bassins est extrêmement forte. Même en anticipant 1 an à l'avance les sessions de CAEPMNS avec les directeurs et collectivités, il se trouve que la libération d'occupation des bassins est souvent tôt le matin ou en horaire décalé. Les évaluations des stagiaires renvoient ces difficultés pourtant bien connues dans notre filière aquatique. Et il sera de plus en plus compliqué de trouver des créneaux horaires sur des heures dites de bureau 9h-12h / 14h-17h dans les piscines. D'où un retour mitigé sur les horaires.

Observations des stagiaires sur les session :

Quels sont les « plus » de la formation ?

«Expériences et compétences des formateurs / Formateurs compétents. Structure d'accueil confortable. Entraînement natation bien venu. Bienveillance des formateurs. / Une connaissance sur les différents code régissant notre métier. / Le point sur la réglementation. Les nouveautés du moment liés au métier de maître-nageur-sauveteur. Echanges entre collègues. / A l'écoute des maîtres nageurs. Bon encadrement. / Super formateurs. / J'ai trouvé bien de faire la formation sur 2 jours et demi./ Explications claires sur tout en secourisme./ Qualité des formateurs. Contenu pédagogique. Ambiance agréable./ La qualité des formateurs qui répondent avec précision à toutes les interrogations./ Efficace Convivialité Pertinence au niveau professionnelle./ Réglementation./ Les formateurs sont des MNS et ils savent la réalité du métier / Les différents intervenants / Convivialité. Nombre de stagiaires (12). Avoir des formateurs MNS / La diversité des thèmes, l'ambiance générale, les pauses sur la journée plus les petits café gâteaux / La bienveillance du contenu de la formation sans oublier les formateurs. Les petites attentions apportées durant ces trois jours. Sans oublier également le professionnalisme des formateurs. Le lieu qui est propice à celle-ci et aux futurs / L'endroit : vive le Finistère. Et les madeleines et bien sur les formateurs / Relation avec les formateurs. Excellente préparation aux tests de la CAEPMNS / La disponibilité des formateurs, la flexibilité des souhaits de formation / La proximité du lieu de formation par rapport à ma structure pro. Le lieu du CAEPMNS (Aquaforme bassin extérieur) est très bien / Bonne ambiance. Contenu varié / Le fait d'avoir divers échanges avec les collègues pour savoir comment ça se passe dans les autres piscines / J'ai apprécié d'être dans un groupe à « taille humaine » (12 personnes) et 3 intervenants, les échanges étaient riches. / Le petit nombre - le lieu de la formation (les plages sont superbes) - l'écoute et la bienveillance des formateurs / Mise en situation avec un public avec handicap / La partie pratique à différents endroits avec des publics variés. / Pratiques avec différents publics et sur des sites variés / Rythmes variés entre cours en salle, activités extérieures et entraînement en piscine. Apports et contenu réglementations / La sortie mer. Vidéo approche du noyé et remorquage / L'association théorique – pratique. Tout à été mis pour la réussite du candidat / La prépa physique. L'activité en mer. L'expertise des intervenants. Bonne prépa pour l'examen / Une demi-après-midi découverte en milieu naturel / L'actualité sur les maîtres nageurs – évolution, renseignements. La marche dans l'eau. La partie secourisme / Bonne mise à jour de la réglementation. Découverte nouvelles animations – activités / Les supports visuels, une proposition des formateurs d'envie de support. La marche aquatique, très intéressante. La piscine AquaMalô très sympa, belle, propre. Restauration sur le site de la formation / Organisation parfaite, tant sur conditions d'accueil (restaurant hébergement) que l'enseignement. Intervenants expérimentés et accessibles / La proximité par rapport à mon établissement. Les équipements / La mise en situation et les phases de pratique / La sortie en mer / Compétences des formateurs / Evolution en milieu naturel, nouvelles pratiques / L'ambiance, le contenu, la marche nordique / Qualités des intervenants. Marche en mer / Le cadre, la proximité avec la mer et l'activité randonnée

aquatique / La formation permet une mise à jour complète de l'évolution du métier de maître nageur sauveteur et de son environnement professionnel / Un bon encadrement et une dynamique de la part des formateurs. Un bon environnement / Echange entre collègue. Pratique (pas toujours assis sur une chaise). Support visuel / Les visuels – le côté convivial mais très sérieux. Bien à l'écoute des questions / Bonne organisation, je me suis senti bien encadrée et à l'écoute. Et beaucoup d'échange / La remise en question, réglementation / La pratique de l'Aquagym (matin et après midi) / Le physique des formateurs / Règlementation. Pratique dans l'eau. Ti Punch !! / Alternance théorie et pratique. Diversité des exercices. Théorie de la matinée. Dialogues échanges / Le relationnel des formateurs. Alternance la théorie et la pratique / Adaptée à mes attentes / Les temps forts de la formation, la pratique dans l'eau. Revoir la réglementation et les devoirs ainsi que les droits / Bonne ambiance des formateurs / Bonne ambiance, cours dans l'eau dans différentes profondeurs. / Organisation parfaite ! Merci aux formateurs ! / Formateurs Lieu d'accueil (piscine). / Les madeleines. / Les rappels sur la législation, les droits et devoirs. L'accueil café, madeleines, ambiance, encadants... La pratique. / L'expérience des formateurs fait que les discours sont plus dans la réalité du terrain. / Les formateurs sont compétents et nous ont donné tout ce qu'il fallait pour arriver au bout et réussir la formation. / Les échanges. / Les liens vers les aspects juridiques du métier. / L'ambiance, le contenu (préparation à la certification & échanges réactualisation des connaissances). / Une bonne ambiance, pour bien revoir l'essentiel. Une bonne remise à niveau. / Le côté technique et législatif avec un expert. / Mise à jour indispensable sur la réglementation, l'environnement professionnel, juridique.. / Ambiance détendue, sereine... / Découverte Hydrothérapie. Cadre réglementaire pointu. / Interaction entre les différents profils des candidats. Echange sur les points actuels du métiers. / La richesse de parcours des intervenants. / Les différents intervenants. / De rencontrer des autres personnes. / Expérience formateurs, règlets, mise en situation. / Qualité des échanges professionnels. Séance pratique aquagym. / Echanges enrichissants & variés. Tps de parole. / Le sauvetage et secourisme. La présentation des nouvelles animations aquatiques. / Equipe de formateurs très professionnelle, maîtrisant bien leur sujet et à l'écoute des participants professionnels. Les bons conseils pour être dans les meilleures conditions de la mise en situation de la certification. / Lieu d'orga = top. Formateurs bienveillants et partages très intéressants. / Les échanges entre MNS. / L'entraînement en natation. / Le lieu, les formateurs. / Parfait. / La pédagogie, les échanges entre collègues et formateurs. / Les échanges entre nous. / Echange péda. / Les moments d'échange. / Des formateurs très compétent et bienveillants. / Qualité des enseignements. / L'échange, la bienveillance. / Les échanges. / Le temps d'échanges associé à l'expertise des formateurs. / La pratique et les gourmandises du matin. / La pédagogie et l'échange. / Le fait de pratiquer directement dans l'eau. / Présentation d'exercices nouveaux qui peuvent donner des changements de séance. L'utilisation de tout notre matériel est aussi intéressant. / Revoir les exercices nouveaux ou anciens. / La pratique est pour moi un plus ! »

Que faudrait-il améliorer dans cette formation ?

«Tableau pour projection vidéoprojecteur plus adapté pour avoir moins de reflets / Peut-être une activité en mer. / Tout centraliser sur Aquamalo. / Rien ne me vient./ RAS. Activité en mer./ Les supports. Diapos pas toujours très lisibles, beaucoup de textes./ Rien, OK sur tout / Un peu plus de pratique dans l'eau / Moins axer la formation sur les épreuves / Peut-être une sortie mer, en fonction du temps, nage en mer, paddle, avec des cas concrets en milieu naturel / + de rappels sur les exemples de pédagogies pour l'apprentissage de la natation et animations. Une aide pour le logement pour les personnes venant de loin (+1h) / Rien. Tout est très bien organisé / Rien / L'organisation d'un restaurant sur le temps du midi / L'organisation d'un resto « candidats – formateurs » le 2^e midi de la session. / Rien / Rien / Moins de déplacements entre les sites / Passer les épreuves piscine le 1^{er} jour / Mettre l'épreuve de sauvetage – secourisme le lundi après-midi / Utiliser gobelets réutilisables pour le café du matin. Promotion du covoiturage pour St Malo / Je ne sais pas quoi répondre, tout était OK pour moi, en comparaison région Parisienne / Salles un peu vetustes mais OK

(manque isolation phonique) pour enseigner. Beaucoup de monde en même temps mais OK. / Un temps d'échange avec les autres stagiaires pour aborder des difficultés d'ordre pédagogique ou didactique / Consacrer un temps d'échange sur des problèmes professionnels / Très bonne formation / Peut-être mettre en place des clés USB avec les principales évolutions réglementaires de manière à ce que les stagiaires aient les mises à jour réglementaires afin d'en informer les responsables d'établissement qui ne sont pas forcément au courant des évolutions / Le nombre de jours. 2 à 3 jours / Plus d'exercices, d'idées de musiques, mais aussi remise à jour au niveau réglementation ! Merci ! / Voir Richard en maillot de bain / Cette formation très bien et enrichissante . Rien n'a changer / Pas grand-chose./ Zone d'entraînement secourisme trop petite (gradins). / Pas grand-chose peut-être certains sujets auraient pu être plus courts mais rien d'autre. / Le cours d'aquagym. / Tout était parfait. / Un cursus rapide sur la pédagogie de l'enseignement de la natation ? / Les activités à découvrir. / Faire des cas concrets au sein de l'établissement (piscine). / Peut-être différencier par certains sujets les maîtres-nageurs des entraîneurs. Aussi par les entraîneurs pouvoir être libéré pour entraîner. / Faire la différence entre les différents métiers éducateur MNS – éducateur FFN. Permettre aux éducateurs de w après la formation. / La durée(trop long). / Partage de quelques supports de présentation hors formation. Il faudrait une plus précise sur les conditions d'exercice et de responsabilité dans le champ de la natation. / 1^{ère} « mise en activité » plus tôt pour cohésion équipe. Passer l'épreuve le 2^{ème} jours. / Présenter les formations qui servent à élargir le métier. / RAS. / Plus de contenu sur le sauvetage en milieu naturel. / Encore plus de temps d'échange professionnels. / Parfait. / Rien. / Un envoi par mail automatique des derniers changements en terme de réglementation. / Placer l'examen le deuxième jour. / Faire passer l'épreuve plus tôt et non le dernier jour. / Le est fait le 2^{ème} jour. / Repas en commun. / La sieste. »

Que vous a-t-elle apportée ?

«Révisio « législation » / Bonne remise à niveau. Bons rappels ou informations administratifs / Une amélioration sur les risques concernant la présence ds BNSSA sous notre coupe. / Meilleure vision sur la réglementation. / Un apport d'informations sur les nouvelles du monde aquatique. / La validation quinquennale. / Des mises à jour sur l'évolution des textes de loi etc. / Des connaissances sur les nouveaux diplômes, les points plus juridiques, les nouvelles fiches bilan./ Actualisation des connaissances./ Des rappels importants sur la réglementation et l'orientation globale du métier de MNS./ Le plaisir de partager des expériences pros avec les stagiaires dans une ambiance sympathique et studieuse./ Approfondissement réglementation/pro et générale./ Une autre vision du métier des responsabilités / Une remise à jour de nos obligations au niveau administratif et de nos devoirs / Beaucoup d'info sur la réglementation et le côté juridique / Une belle remise en cause et réflexion / De nouvelles connaissances. Des rappels des règles : de sécurité, code du travail, des nouveaux arrêtés, normes / Connaissance des textes législatifs non connus, l'évolution de la profession / Remise à jour de l'environnement du métier de MNS (secourisme, sauvetage, nouvelles activités) / Bonne remise à niveau générale / De nouvelles informations sur les nouvelles pratiques du métier, ainsi que sur des points réglementaires, loi qui sont méconnues / L'ensemble des réponses à mes questions, de futurs supports de travail ainsi que des échanges avec les collègues sur leur réalité, difficultés, avantages. / J'ai toutes les billes et je me sens prête à encadrer une sortie marche aquatique sereinement (réglementation et sécurité des pratiquants) / Elle m'a permis de savoir comment débiter cette activité sur le plan législatif et sécuritaire / Les outils afin d'organiser à la rentrée une activité marche aquatique avec le club qui a financé la formation / Connaissances en sécurité, contenus de séances / Rappel réglementation secourisme / Cinq années supplémentaires de droit d'exercer le métier de MNS. Echange avec les collègues d'horizons différents. Connaissance de nouveautés réglementaires / Partage de l'expérience avec les autres candidats / Mise à jour des connaissances en secourisme + réglementation / Révision des différents points juridiques et technique secourisme / Une remise à niveau. De pouvoir échanger avec les autres stagiaires de

l'organisation de cours structurés / Une bonne remise à jour dans plusieurs domaines. Merci aux formateurs et formatrices pour les 3 jours / Un moyen de prendre connaissance de nouvelles conditions statutaires de notre métier de MNS. Conscience que la législation change beaucoup, ainsi que les réformes en cours. Merci à tous les 3, vous êtes top en formateurs et en relation humaine / Révision, assurance, mise à jour. Confiance en ses connaissances / Une mise à niveau par rapport aux différentes réglementations / Des connaissances sur mes nouveaux textes / Une piqûre de rappel / Remise à niveau. Rencontrer des collègues formateurs / Réactualisation connaissances par rapport à la réglementation / Certaines notions juridiques / De la sérénité dans mon travail de MNS / Une bonne piqûre de rappel / Le partage de l'expérience entre les formateurs et l'ensemble des stagiaires. Les évolutions réglementaires et les savoir faire connexes au métier / Un point sur le côté juridique, sécurité, loi, etc... Du confort / Réponse à des questions d'ordre professionnel (loi, ...) / Des réponses précises aux questions posées / Beaucoup de connaissance sur les différentes réformes et loi / Une remémoration des exercices / Quelques frémissements / + exos variés petite et grande profondeur / Références sur la réglementation. D'autres exercices. Dynamique de groupes. MERCI ! / De nombreux exercices, des connaissances théoriques et juridiques / Des informations et exercices complémentaires / De nouveaux exercices pour l'aquagym petit et grandes / Une petite remise à niveau / Exercices variés + nouveaux exercices. Connaissance pro. / Apport de connaissance de chacun, retour d'expérience. Révision générale du secourisme. / Un rappelle de secourisme et sauvetage. / Informations générales sur le métier, les évolutions à prendre en compte. / Remise à niveau règlementaire. / Permettre d'échanger avec d'autres collègues, rappels connaissances. / De continuer mon métier pour les 5 ans supplémentaires et d'être dans les normes côté secours, loi, nouveauté. Cette formation est indispensable. / Une remise à niveau par rapport à certaines choses que nous n'avons pas vu depuis longtemps. / Une révision du secourisme. Révision des textes de loi et des nouveautés par rapport au métier. / Une remise à jour de mes connaissances, de la réglementation. / Une bonne remise à niveau. L'essentiel pour le sauvetage et aussi sur les dangers !! / Une bonne mise à jour secourisme. Un regard plus aigu sur l'organisation des secours dans les piscines. / Des informations pertinentes. Une prise de conscience sur les risques. / Bonne remise en situation. Bon réinvestissement dans la partie sécurité. / Mise à jour liée au métier. Connaissances poussées sur la réglementation. / Révision de mon domaine de compétence. / De la mise à jour sur la réglementation. / Apport sur l'aisance aquatique. / Mise à jours sur les sujets, expériences des intervenants. / Mise à jour des connaissances réglementaires et en sauvetage. / Réglementation. Paratge péda. / Des nouvelles idées. Des échanges avec les autres maîtres-nageurs. / Remise à niveau total et pour une première ce fut riche d'enseignement. Un accompagnement total de l'équipe de formateurs. / Une mise à jour des évolutions et des rappels ! / Des informations. / Des échanges avec d'autres professionnels. Voir les différentes possibilités de travail d'un MNS (privé, étranger, public, spécialités,... / Parfait. / L'apport sur la réglementation fait du bien, je vais pouvoir mettre + de chose en place. A jour. / Recyclage + révision législative. / Confronter la réalité de demain aux réglementations. / Beaucoup d'échanges d'expériences ce qui permet d'enrichir nos connaissances. / Remise à niveau des connaissances et des pratiques. / Bienveillance super équipe, merci. / De l'expérience à travers le discours des MNS. / Un échange et une vue d'ensemble de la profession. / Un apport d'exercices nouveaux et variés. / Revoir des exercices que j'avais oublié. / Plus de connaissances d'exercices variés. / Plus de musiques. Plus d'exercices. / De nouveaux exercices, musiques. »

Retranscription des observations des employeurs et AFDAS :

Chaque stagiaire reçoit un questionnaire employeur en fin de session de formation.

Nous relançons également par téléphone à la suite des formations.

Cependant, trop peu de retour à ce niveau.

En voici le bilan purement Marche Aquatique : « Formation très satisfaisante qui répond à une demande de développement d'une activité pour le Club Nautique Herbivois et ses adhérent(es) »

REFERENCEMENT_QUALITE <REFERENCEMENTQUALITE@afdass.com>

24 mars 2022
à 09:34

À : "aquabreizhclubmns@gmail.com" <aquabreizhclubmns@gmail.com>

Cc : Mylene BARRA <m.barra@afdass.com>

Bonjour,

Vous nous avez démontré la mise en place d'un système de collecte des appréciations, permettant une libre expression, conformément au référentiel national qualité en vigueur et nous vous en remercions.

En effet, l'indicateur 30 du Référentiel National Qualité parle d'évaluation aux parties prenantes. « **Le prestataire recueille les appréciations des parties prenantes : bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et entreprises concernées** ».

Il vous est demandé de démontrer dans vos pratiques, que vous vous adressez et collectez des évaluations auprès d'autres types de cibles : bénéficiaires, équipes pédagogiques, entreprises...

La preuve de votre action et de votre capacité à mettre en œuvre le recueil des appréciations est aboutie, cependant, l'Afdass n'est pas en mesure de répondre à ce questionnaire d'évaluation du financeur actuellement.

Je vous souhaite une bonne journée !

Bien cordialement,

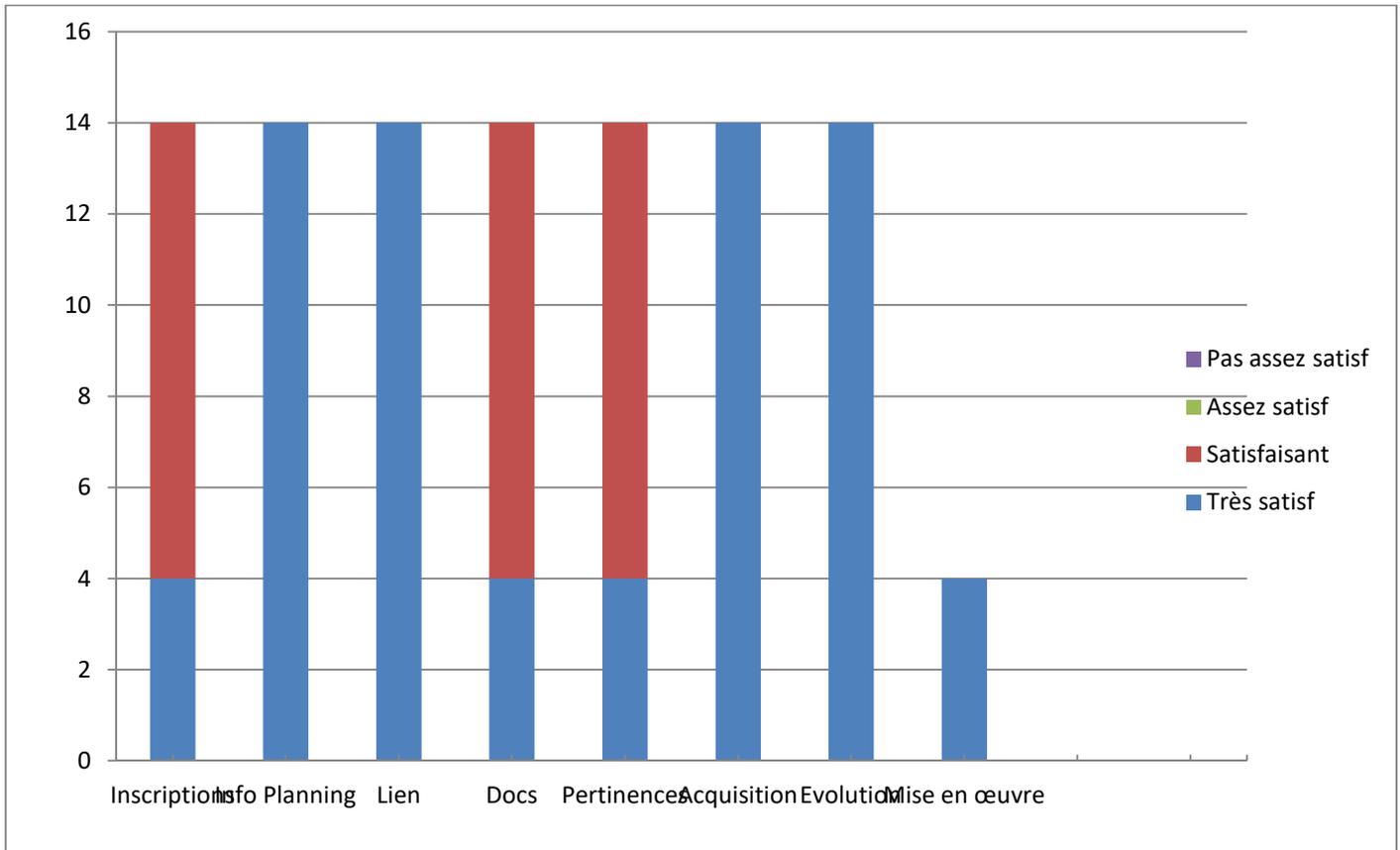
Aline AUBERT

ASSISTANT(E) REFERENCEMENT OF
CERTIFICATION ET QUALITE DE
L'OFFRE

66, rue Stendhal - CS 32016 - 75990 PARIS

Cedex 20

www.afdass.com



Incidents le cas échéant et/ou observations particulières :

Adaptation aux recommandations récentes de décembre 2021 en secourisme. Mise en application théorique pour le 1^{er} juillet 2023.

Adaptation également au coup de vent du mardi 28 mars avec une annulation de la sortie Marche Aquatique. Exploitation plus longue du bassin.

Reflets sur le tableau de projection en salle Sport Bretagne. Utilisation future des occultant extérieurs des fenêtres.

Pas de présence physique du cadre A de la DRAJES Bretagne durant les certifications, avec un jury visio placé en dehors du planning de la session. Bilan précis dans le point CR CAEPMNS ci-dessus des désagréments. A cela s'ajoute le fait que les membres du jury sont potentiellement en service et sur des horaires non contractualisés si les jurys sont en visio décalée à la session déclarée et planifiée. Pour terminer, la signature des PV s'en trouve entravée. Eléments remontés à Sport Bretagne et à la DRAJES en réunion de coordination bilan le 16 novembre 2023. Par la suite, des présidents de jury furent présents à Vitré et Fougères.

Douches coupées 1/2 journée en raison d'une vidange technique de la piscine d'Aquatis. Elément accidentel impossible à anticiper. Nous nous sommes excusés.

Absence en certification d'un stagiaire de CAEPMNS en raison de la covid-19. Protection des personnels, proposition d'intégration d'une autre certification faite à Sport Bretagne. Il a été certifié par un autre organisme de formation du CFA Bretagne.

Un des membres du jury covid-19 en CAEPMNS. Pallié au manque formatif en solution interne de l'association le lundi après-midi. Protections, distanciation et gel durant le jury.

Demande de temps en dehors de la formation pour entraîner, travailler. Le temps de formation est du temps de travail.

Demande de test ou certification lors de la 2^{ème} journée de CAEPMNS. Impossible vis-à-vis de l'arrêté du Ministère des Sports.

Projection possible pour l'an prochain :

Renouvellement des sessions conformément au référencement Qualiopi, à l'affiliation à la FFMNS, au conventionnement CFA Sport Bretagne, aux recommandations de la sécurité civile et à l'arrêté Ministère des Sports du 20 janvier 2022. Nous baissions désormais les volets de la salle 2 – 4 – 6 afin de supprimer les reflets sur le tableau de projection.

Une demande de restauration en commun est encouragée en parallèle d'une coupure méridienne plus courte. Difficile de contenter tout le monde. Nous interrogerons sur cette partie repas du midi lors de l'accueil des stagiaires. Idem avec des pratiques en mer alors que le site est éloigné de la côte. Si nous sommes éloignés

de la mer, le temps de transport est handicapant pour certains et chronophage en temps. Par contre, les sessions de Dinard – St Malo, Guérande et Quiberon apporteront cette approche professionnelle en milieu naturel compte tenue de la proximité géographique avec les plages.

L'aide au logement ne pourra pas entrer en ligne de compte pour les personnes arrivant de loin, désolé. La formation doit se distinguer du logement et de la restauration. Souhait de la DIRECCTE. Mais nous restons disponibles pour aider à la médiation pour améliorer cela. Nous en informons le CFA Sport Bretagne et restons à l'écoute des stagiaires en amont des formations.

Sessions en milieu naturel et transport : En raison de l'éloignement possibles des sites, nous amplifierons l'encouragement au co-voiturage.

Il sera impossible de répondre au volume de 21 heures de CAEPMNS avec certification tout en laissant du temps pour aller travailler en dehors. La formation est du temps de travail. Cette demande démontre aussi que les 2 stagiaires qui ont exposé cette proposition n'ont pas intégré cet élément et les sujets vus concernant le code du travail. De plus, les conditions d'accès aux bassins ne nous permettent pas de répondre favorablement à cette sollicitation.

Certification lors de la 2^{ème} journée de CAEPMNS impossible vis-à-vis de l'arrêté du Ministère des Sports.

Hugues LEBLANC,
Président d'Aqua Breizh Club MNS,
Directeur des formations.

Fait à VITRE le 28/12/2023

